

ID: 039-213905284-20211001-20211005DELIB-DE

MAIRIE DE THERVAY 39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DELIBERATION N° 2021-10-05

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} octobre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents:

Mme CHERREY Corinne, MAHAMDI Marilyne MM. BERTOLI Régis,

CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT

Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Christian CRETIN

Convocation du 27/09/2021 (affichée le 2709/21).

OBJET: LOCATION DE LA SALLE DES FETES: TARIFS ET REGLEMENT

Le Maire donne lecture d'un projet de contrat pour l'utilisation de la salle des fêtes par les particuliers lors de sa location.

Après étude du document, le conseil municipal à l'unanimité approuve le modèle de contrat tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Dans le même temps, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivant, applicables au 1^{er} janvier 2022

- Habitants de Thervay : 200 € + consommation de gaz
- Personnes extérieures : 250 € + consommation de gaz
- Enterrement ou exposition (la journée) : 50 €
- Association de Thervay : uniquement consommation de gaz pour la première utilisation annuelle puis 100€ + consommation de gaz pour les autres utilisations.
- Prestation de ménage : 50€.

Pour copie conforme,

Le Maire, Stéphane ECARNOT